



Demande de remboursement des frais de non-résident aux activités sportives et culturelles offertes par d'autres organismes municipaux

Nom du demandeur :		
Adresse :	No civique	Rue
No de téléphone :		
Nom de l'enfant :		
Activité :		
Lieu de l'activité :		
Montant de la taxe extérieur :		

Pour avoir le droit au remboursement, vous devez fournir les documents suivants :

- Une facture en bonne et due forme montrant séparément les frais de non-résident imposés lors de l'inscription;
- Un reçu ou tout autre document attestant le paiement de la facture;
- Un document attestant une preuve de résidence.

No du chèque :	
----------------	--